

**PROMESSE D'ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL A BATIR,
SISE AU LOTISSEMENT DIT "LE CORMIER 2 - RORTHAIS", A MAULEON**

Nous soussignés :

→M. / MME (Prénom – Nom)

.....

Né.e le à

et,

→M. / MME (Prénom – Nom)

.....

Né.e le à

→Pacsés / Mariés ou Union libre

le à

→et domiciliés à,

→n° tél. : adresse mail :

nous engageons formellement par les présentes à nous porter acquéreurs, à première demande, de la parcelle n°....., telle qu'elle figure au plan de composition du lotissement dit « Le Cormier 2 - Rorthais », à MAULEON, pour une contenance de m², et ce, au prix de € auquel s'ajoutera le montant de la T.V.A. sur la marge d'un montant de €.

Nous nous engageons à réitérer cette promesse d'achat, par un acte authentique, et à payer le prix, comptant, le jour de la dite réitération, frais, taxes et honoraires en sus. Nous nous engageons, en outre, à ne pas disposer, de quelque manière que ce soit, du terrain faisant l'objet de la présente promesse, jusqu'au jour du transfert de propriété dont il est question ci-après.

Nous reconnaissons enfin que cette promesse d'achat sera nulle et non avenue si la vente n'intervient pas, de notre fait, en l'Office notarial de MAULEON, dans le délai d'un an à compter de son acceptation par le Conseil municipal.

Fait à MAULEON, le

(signatures précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé, bon pour promesse d'achat")